

Appel à la prudence

Les prochains jours seront propices à l'éclosion de feux de végétation

Québec, le 5 mai 2022 – Après un début de printemps frais et humide, le beau temps et la chaleur commencent à s'installer au Québec, notamment dans le sud de la province. La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) souligne qu'au cours des prochains jours les conditions météorologiques seront particulièrement propices à l'éclosion d'incendies de végétation en bordure de forêt et à proximité des municipalités. Au printemps, les feuilles mortes, l'herbe et les branches sur le sol s'assèchent rapidement sous l'influence du vent et du soleil et deviennent ainsi très inflammables. D'ailleurs, au cours de la dernière semaine, 43 incendies touchant 38,2 de forêt se sont déclarés, tous de cause humaine.

Une crête anticyclonique s'installe sur la province et apportera du temps sec et chaud pour plusieurs jours. L'absence de précipitations et un bas taux d'humidité relative feront augmenter le degré de vulnérabilité de la forêt surtout dans les régions de Témiscamingue, de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, de la Montérégie, de l'Estrie, du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches.

Les brûlages de rebuts problématiques

Dès que le danger d'incendie affiche « élevé », l'organisme de protection demande d'éviter de faire des feux. Pour le grand ménage printanier, la SOPFEU suggère aux citoyens de se prévaloir de solutions de rechange telles que le compostage, la collecte de résidus verts et les écocentres.

Si un feu est absolument nécessaire, il faut d'abord s'assurer d'obtenir l'autorisation de sa municipalité ou de sa ville afin de se conformer à la réglementation en vigueur. Lorsque cela est permis, l'emplacement le plus sécuritaire pour faire un feu est dans un foyer muni d'un pare-étincelles. Qu'il soit dans un foyer ou à ciel ouvert, un feu doit toujours être fait dans un espace dégagé, à l'abri du vent et sur un sol bien dégagé de tout combustible. De plus, une personne doit assurer une surveillance constante. La SOPFEU rappelle également qu'il faut toujours éteindre complètement son feu avec de l'eau ou du sable avant de quitter les lieux.

Statistiques

Depuis le début de la saison de protection, 58 incendies ont été allumés affectant 46,6 hectares (ha) de forêt. Cent pour cent de ces incendies sont imputables à l'activité humaine. En moyenne, la SOPFEU enregistre à cette période de l'année, 76 incendies pour 54,3 ha de forêt touchée.

— 30 —

Information :

[\(http://sopfeu.qc.ca/porte-parole/\)](http://sopfeu.qc.ca/porte-parole/)

Siège social	Stéphane Caron	418 906-6473
Baie-Comeau	Isabelle Gariépy	418 295-2300
Roberval	Josée Poitras	418 275-6400
Maniwaki	Melanie Morin	819 449-4271